

**3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON**

Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

**63, Bd Cote Blatin
63000 CLERMONT-
FERRAND**

Tél : 04.73.28.06.22

Frédéric LAPORTE

3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

49 avenue d'Occitanie
36250 ST MAUR
Tél : 02 54 34 58 83
Fax : 02 54 34 39 15

E-mail : flaporte@laporte-associes.fr

Céline CLAVON

63, Bd Cote Blatin
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 06.67.55.15.12

E-mail : cclavon@laporte-associes.fr

ASSOCIATION POUR LA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DU VIADUC

Siège social : 32, rue de l'Europe - CELLULE

63200 CHAMBARON SUR MORGE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

ASSOCIATION POUR LA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DU
VIADUC

Siège social : 32, rue de l'Europe - CELLULE
63200 CHAMBARON SUR MORGE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION POUR LA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DU VIADUC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION POUR LA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DU VIADUC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification des documents adressés aux membres du conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les autres documents présentés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT-FERRAND,
Le, 18 juin 2026,

SARL SOGAREC
Céline CLAVON
Commissaire aux comptes



✓ Certifié par  yousign

Bilan et Compte de Résultat

AGD LE VIADUC

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	91 400	72 748	18 652	0,09	17 962	0,09
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	758 294	57 041	701 253	3,54	704 666	3,46
. Constructions	15 674 828	7 437 410	8 237 418	41,63	8 768 463	43,02
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 929 820	1 440 946	488 874	2,47	555 520	2,73
. Autres immobilisations corporelles	3 896 570	2 848 668	1 047 902	5,30	1 035 320	5,08
. Immobilisations corporelles en cours	80 665		80 665	0,41	2 000	0,01
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	350 861		350 861	1,77	344 251	1,69
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	5 546		5 546	0,03	7 220	0,04
TOTAL (I)	22 787 985	11 856 814	10 931 171	55,25	11 435 401	56,11
Compte de liaison						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	16 188		16 188	0,08	8 115	0,04
Avances et acomptes versés sur commandes	29 252		29 252	0,15	784	0,00
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	885 036	3 647	881 389	4,45	1 150 054	5,64
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	515 392		515 548	2,61	492 446	2,42
Valeurs mobilières de placement	1 292 147		1 292 147	6,53	992 147	4,87
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 046 380		6 046 380	30,56	6 203 790	30,44
Charges constatées d'avance	73 835		73 835	0,37	98 843	0,48
TOTAL (II)	8 858 230	3 647	8 854 739	44,75	8 946 180	43,89
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	31 646 215	11 860 461	19 785 910	100,00	20 381 581	100,00

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

ABAUQUE

AGD LE VIADUC

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	276 476	1,40	276 476	1,36
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	594 459	3,00	594 459	2,92
. Réserves pour projet de l'entité				
. dont réserves sous gestion propre				
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	6 258 641	31,63	6 181 739	30,33
. Autres	-55 267	-0,27	-55 921	-0,26
Report à nouveau	-40 453	-0,19	-27 218	-0,12
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	618 428	3,13	620 930	3,05
Excédent ou déficit de l'exercice	118 641	0,60	61 819	0,30
. dont résultats sous gestion propre				
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales				
Situation nette (sous total)	7 770 926	39,28	7 652 285	37,55
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	691 621	3,50	752 082	3,69
Provisions réglementées	564 237	2,85	554 754	2,72
TOTAL (I)	9 026 784	45,62	8 959 121	43,96
Comptes de liaison				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	186 499	0,94	80 144	0,39
TOTAL (II)	186 499	0,94	80 144	0,39
PROVISIONS				
Provisions pour risques	7 309	0,04	87 568	0,43
Provisions pour charges	425 156	2,15	441 151	2,16
TOTAL (III)	432 465	2,19	528 720	2,59
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 095 641	40,92	8 800 590	43,18
Emprunts et dettes financières diverses	24 494	0,12	1 350	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 857	1,90	410 050	2,01
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	1 413 977	7,15	1 387 469	6,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	131 509	0,66	104 033	0,51
Autres dettes	90 666	0,46	102 039	0,50
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	7 019	0,04	8 065	0,04
TOTAL (IV)	10 140 162	51,25	10 813 596	53,06
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	19 785 910	100,00	20 381 581	100,00

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

ABAQUE

AGD LE VIADUC

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

ABAQUE

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975€
SIREN : 339 454 654

AGD LE VIADUC

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales						
- Ventes de prestations de services	1 432 354	9,09	1 388 409	8,86	43 945	3,17
- dont parrainages						
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	466 688	2,96	338 290	2,16	128 398	37,96
- Contributions des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	12 465 461	79,09	12 470 295	79,62	-4 834	-0,03
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	10 302	0,07	77 563	0,50	-67 261	-86,71
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie			921 444	5,88	-921 444	-100,00
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	110 564	0,70	235 573	1,50	-125 009	-53,06
Utilisations des fonds dédiés	7 589	0,05	10 594	0,07	-3 005	-28,36
Autres produits	1 267 783	8,04	220 454	1,41	1 047 329	475,08
Total des produits d'exploitation (I)	15 760 741	100,00	15 662 621	100,00	98 120	0,63
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	3 489 678	22,14	3 541 471	22,61	-51 793	-1,45
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	887 599	5,63	908 959	5,80	-21 360	-2,34
Salaires	7 119 779	45,17	7 119 319	45,45	460	0,01
Cotisations sociales	2 905 034	18,43	2 904 862	18,55	172	0,01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	914 258	5,80	898 638	5,74	15 620	1,74
Dotations aux provisions	14 309	0,09	20 000	0,13	-5 691	-28,45
Reports en fonds dédiés	113 943	0,72	1 000	0,01	112 943	N/S
Autres charges	25 399	0,16	31 882	0,20	-6 483	-20,32
Total des charges d'exploitation (II)	15 469 999	98,16	15 426 131	98,49	43 868	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	290 742	1,84	236 490	1,51	54 252	22,94
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	6 627	0,04	6 534	0,04	93	1,42
Autres intérêts et produits assimilés	82 002	0,52	57 778	0,37	24 224	41,93
Reprises sur provisions et dépréciations						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	88 629	0,56	64 312	0,41	24 317	37,81
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	232 632	1,48	306 129	1,95	-73 497	-24,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						

ABAQUE

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUÇON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

AGD LE VIADUC

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges financières (IV)	232 632	1,48	306 129	1,95	-73 497	-24,00
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-144 003	-0,90	-241 817	-1,53	97 814	40,45
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	146 738	0,93	-5 326	-0,02	152 064	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Produits exceptionnels			65 273	0,42	-65 273	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciations	59 765	0,38	59 766	0,38	-1	0,00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Total des produits exceptionnels (V)	59 765	0,38	125 039	0,80	-65 274	-52,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Charges exceptionnelles			1 597	0,01	-1 597	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	69 248	0,44	42 765	0,27	26 483	61,93
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Total des charges exceptionnelles (VI)	69 248	0,44	44 362	0,28	24 886	56,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 483	-0,05	80 677	0,52	-90 160	-111,74
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	18 614	0,12	13 532	0,09	5 082	37,56
Total des produits (I + III + V)	15 909 135	100,94	15 851 973	101,21	57 162	0,36
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 790 494	100,19	15 790 154	100,81	340	0,00
EXCEDENT OU DEFICIT	118 641	0,75	61 819	0,39	56 822	91,92
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales						

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ABAQUE

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975€
SIREN : 339 454 654

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 785 909.76

Le résultat net comptable est un excédent de 118 641,36 .

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/05/2026 par les dirigeants.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'Association pour la Gestion et le Développement du Centre Le Viaduc a été instituée en date du 26 décembre 1977 (JO du 11 janvier 1978).

Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle a pour objet principal l'accueil, le soin, l'épanouissement de la personne en situation de handicap. L'Association propose également des services appropriés participant à favoriser l'insertion professionnelle et sociale de ces personnes. A ce titre, elle se donne les moyens de créer et d'administrer toutes structures utiles, sous agrément et contrôle des Autorités de tutelle (Etat, Collectivités territoriales, Caisses de Sécurité Sociale&).

L'Association peut ainsi acquérir, prendre à bail, gérer tout immeuble ou terrain susceptible d'accueillir les locaux nécessaires à cet usage ou encore construire tout immeuble nécessaire aux besoins de l'Association.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'association est reconnue d'utilité publique, et à ce titre, n'est donc pas soumise à l'IS à l'exception des produits financiers.

Cependant, un établissement « Association » a opté antérieurement à l'IS et est donc soumis sur son activité de location immobilière.

La section commerciale de l'ESAT a opté pour la TVA.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels et l'annexe sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020.

L'Association pour la Gestion et le Développement du Centre Le Viaduc, applique le règlement ANC n° 2019-04 en complément des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- Indépendance des exercices.

Dérogation au plan comptable général :

Il est rappelé que les acquisitions d'immobilisations ne font l'objet d'un amortissement qu'au 1er Janvier de l'année suivante (sauf à la Crèche et à l'Esat commercial où les investissements sont amortis à compter de leur date d'acquisition).

Pour les investissements liés aux constructions, les retraitements suivants sont opérés :

- Pour "L'Albatros" à la Mas, une dotation complémentaire de 45 K€ est comptabilisée pour tenir compte de sa date de mise en service qui est intervenue le 15 septembre 2010.
- La réhabilitation des 4 bâtiments au Foyer n'a pas fait l'objet d'un retraitement car la mise en service s'est faite mi-décembre ayant donc un impact non significatif dans les comptes.
- Pour le FAH, une dotation complémentaire de 10.7 K€ est comptabilisée pour tenir compte de la date de livraison du nouveau bâtiment à Riom qui est intervenue le 8 octobre 2019.
- L'extension du bâtiment de la MAS est amorti à compter de sa date de mise en service soit le 1er juillet 2021 (selon accord ARS).

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Constructions	8 à 50 ans
Agencements et aménagements des installations	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Les travaux de réhabilitation du bâtiment 4 où est installée la crèche Les petit bâtiment L'Albatros de la Mas font l'objet d'un amortissement linéaire par com façon suivante:	
Groupe 1: Terrassement, gros oeuvre, charpente, couverture	50 ans
Groupe 2: Menuiseries, cloisons, plâtrerie, électricité, revêtements scellés	25 ans
Groupe 3: Etanchéité, ravalement, chauffage, Vmc	15 ans
Groupe 4: Peinture, papiers peints, revêtements souples	8 ans
Groupe 5: Aménagements divers	5 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

L'association AGD Le Viaduc détient une participation de 10 K€ dans le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social "La Pommeraie" soit une participation représentant 30% du capital social.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subvention d'investissements et fonds dédiés sur investissement

La construction de "L'Albatros" à la Mas a été financée par une subvention d'investissement de 654 K€ de la CNSA. Cette subvention est reprise et virée au compte de résultat à due concurrence des amortissements pratiqués sur la construction (25 ans).

La construction de l'extension du bâtiment de "L'Albatros" a été financée par une subvention d'investissement de 325 K€ de la CNSA.

Cette subvention est reprise et virée au compte de résultat à due concurrence des amortissements pratiqués sur la construction (28 ans).

Les travaux de réhabilitation du bâtiment où est hébergé la Crèche "Les Petits Volcans" ont fait l'objet d'un financement par subventions octroyées par la CAF, la GMF, le Conseil Général du Puy-De-Dôme pour un montant de 270,5 K€ représentant 43% du coût total de l'investissement initial.

La Crèche a bénéficié de plusieurs subventions d'investissement octroyées par la CAF d'un montant de 2,4 K€ pour l'acquisition d'un désemboueur, 8,3 K€ pour l'installation de la climatisation, 1,9 K€ pour l'acquisition des structures de motricité, 2 K€ pour l'aménagement des espaces enfants, 7,3 K€ pour les travaux de rénovation du multi-accueil.

Ces subventions sont reprises et virées au compte de résultat à due concurrence des amortissements pratiqués sur les investissements.

L'installation de la balnéothérapie dans l'extension de la MAS a fait l'objet d'un financement par subvention octroyée par la Fondation d'Entreprise

Crédit Agricole Centre France pour un montant de 10 K€ et sera reprise au rythme des amortissements pratiqués.

Les travaux d'aménagement du jardin thérapeutique de l'extension de la MAS a fait l'objet d'un financement par fonds dédiés de l'ARS (25,4 K€), de la Caisse d'Epargne (10 K€), de la Coopérative (10 K€) repris au rythme des amortissements des travaux au prorata de la quote-part financée 48,20% du prix d'acquisition.

Le Foyer a réalisé des travaux d'isolation des murs extérieurs du bâtiment 10 et de rénovation de l'éclairage extérieur qui ont bénéficié de la prime CEE pour un montant de 3,6 K€ et qui sera repris au rythme des amortissements pratiqués.

Les travaux d'isolation du réseau de chauffage d'un montant de 8,4 K€ réalisés au Foyer et à la Mas ont bénéficié de la prime CEE qui sera reprise au rythme des amortissements pratiqués.

Le FAH a bénéficié de la prime CEE sur les travaux d'isolation du réseau de chauffage pour un montant de 4,3 K€ repris au rythme des amortissements.

L'ARS a octroyé fin 2023 à la MAS des crédits non reconductibles dédiés au financement d'investissements (bornes électriques, lit médicalisé, turn-aid) d'un montant de 54 K€ qui ont été inscrit en fonds dédiés. S'agissant d'immobilisations amortissables, le montant de l'acquisition sera rapporté en produits sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

En 2025, l'ARS a octroyé à la MAS un crédit non reconductible pour la somme de 110.5 K€. Cette somme inscrite en fond dédié est destiné au financement de biens amortissables (renouvellement centrale, fauteuils, treuils, tablette oculaires, filets et harnais). Le CNR sera repris au même rythme que les amortissements.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La présentation des comptes tient compte des modifications apportées par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 2018-06 du 05 décembre 2018
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les principaux changements liés à l'application du nouveau règlement comptable portent sur :

- *une nouvelle définition du résultat exceptionnel (PCG art. 513-5) ;*
- *la suppression de la technique du transfert de charges ;*
- *la simplification des modèles d'états financiers (PCG art. 821-1 à 822-2) ;*

Dans le cadre des comptes annuels de l'association AGD LE VIADUC, l'impact sur l'exercice est principalement lié à la nouvelle définition du résultat exceptionnel et à la suppression de la technique des transferts de charges.

L'étalement des subventions est affecté en produits d'exploitations pour 60.4 K€. L'exercice précédent le montant figurait en produits exceptionnels pour 59.8 K€.

Les transferts de charges qui étaient de 20.1 K€ en 2024, ont été essentiellement réaffecté produits d'exploitation dont le montant est de pour 5.4 K€ cette année.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	138 443	8 304	55 347	91 400
Immobilisations corporelles	22 136 701	395 622	192 145	22 340 178
Immobilisations financières	351 470	6 610	1 674	356 406
TOTAL	22 626 614	410 536	249 165	22 787 985

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	120 481	7 614	55 347	72 748
TOTAL I	120 481	7 614	55 347	72 748
Terrains	53 628	3 413		57 041
Constructions				
sur sol propre	4 558 085	353 409		4 911 494
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	2 348 280	177 636		2 525 916
Installations techniques, matériel, outillages industriels	1 365 170	127 348	51 573	1 440 946
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	1 977 919	147 320	38 437	2 086 802
Matériel de transport	324 361	51 770	31 718	344 414
Matériel de bureau et informatique	443 288	44 582	70 417	417 453
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	11 070 732	905 477	192 145	11 784 066
TOTAL GENERAL (I+II)	11 191 213	913 091	247 491	11 856 814

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	7 614				
Terrains	3 413				
Constructions sur sol propre	353 409				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	177 636				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 348				
Installations générales, agencements divers	147 320				
Matériel de transport	51 770				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	44 582				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	905 477				
TOTAL GENERAL	913 091				

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	8 115	16 188	8 115	16 188
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	8 115	16 188	8 115	16 188

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	5 546		5 546
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	885 036	885 036	
Autres créances	515 548	515 548	
Charges constatées d'avance	73 835	73 835	
TOTAL	1 479 965	1 474 419	5 546

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	47 192
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	511 054
TOTAL	558 247

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	2 482	1 166		3 647
Comptes financiers				
TOTAL	2 482	1 166		3 647

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

COMBINE	Montant global après règlement ANC 2018-06	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables				
Subventions d'investissements non transférables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	276 476,45			276 476,45
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 720 277,21	127 192,02	49 635,79	6 797 833,44
Report à nouveau	1 616 525,21	183 772,00	13 235,38	1 787 061,83
Résultat de l'exercice	61 818,89	118 641,00	61 818,89	118 641,00
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	(1 022 812,84)	106 850,73	293 124,69	(1 209 086,80)
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	752 082,14		60 461,48	691 620,66
Provisions réglementées	554 753,95	69 248,47	59 765,42	564 237,00
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarifications				
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
TOTAL	8 959 121,01	605 704,22	538 041,65	9 026 783,58

Provisions réglementées

	Montant global après règlement ANC 2018-06	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour couverture du BFR	250 000,00			250 000,00
Renouvellement des immobilisations	189 001,58		15 110,81	173 890,77
Provision réglementée sur les produits financiers	65 695,76	57 208,47		122 904,23
Réserves des PV nettes d'actif	5 402,00	12 040,00		17 442,00
Amortissements dérogatoires	44 654,61		44 654,61	
TOTAL PROVISION REGLEMENTEES	554 753,95	69 248,47	59 765,42	564 237,00

Analyse des fonds dédiés**Fonds dédiés issus des contributions financières des autorités de tarifications**

	31/12/2024	Utilisations		Tansferts	A la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global après règlement ANC 2018-06	Montant global	dont remboursement	Solde à la fin de l'exercice	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours 2 exercices
TOTAL 192100 Fonds dédiés d'investissements	78 894,34	6 346,07		111 543,04	184 091,31	
TOTAL	78 894,34	6 346,07		111 543,04	184 091,31	

**Fonds dédiés issus sur subventions
d'exploitation**

	31/12/2024	Utilisations		Tansferts	A la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global après règlement ANC 2018-06	Montant global	dont remboursement	Solde à la fin de l'exercice	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours 2 exercices
TOTAL 192200 Fonds dédiés sur subvention d'exploitation	1 000,00	992,50		2 400,00	2 407,50	
TOTAL	1 000,00	992,50		2 400,00	2 407,50	

Ressources liées à la générosité du public

		Utilisations		Tansferts	A la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global après règlement ANC 2018-06	Montant global	dont remboursement	Solde à la fin de l'exercice	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours 2 exercices
TOTAL 196000 Fonds dédiés ress. générosité public						
TOTAL						

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires	44 655		44 655	
Autres provisions réglementées	510 099	69 248	15 111	564 237
TOTAL (I)	554 754	69 248	59 766	564 237
Provisions pour litiges	87 568		87 568	
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	441 151	7 000	22 995	425 156
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		7 309		7 309
TOTAL (II)	528 720	14 309	110 563	432 465
TOTAL GENERAL (I+II)	1 083 474	83 557	170 329	996 702
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		14 309	110 563	
- financières				
- exceptionnelles		69 248	59 766	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	8 095 641	813 290	2 093 573	5 188 778
Dettes financières diverses	24 494	24 494		
Fournisseurs	376 857	376 857		
Dettes fiscales et sociales	1 413 977	1 413 977		
Dettes sur immobilisations	131 509	131 509		
Autres dettes	90 666	90 666		
Produits constatés d'avance	7 019	7 019		
TOTAL	10 140 162	2 857 812	2 093 573	5 188 778

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	22 784
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	130 979
Dettes fiscales et sociales	805 041
Autres dettes	519
TOTAL	959 323

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

- Foyer Occupationnel-Foyer d'Accueil Médicalisé

Les deux emprunts Crédit Coopératif de 100 K€ et 214 K€ sont consentis en garantie d'une hypothèque conventionnelle en 1er rang sur le bail emphytéotique entre la Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Notre Dame et l'AGD le Viaduc, d'un terrain et des constructions sis 26 à 32 Rue de l'Europe, Cellule à Chambaron-sur-Morge. Ils bénéficient également en garantie d'un gage de compte d'instruments financiers.

L'emprunt de 3 350 K€ est consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations en garantie d'une caution :

* du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 50% de l'emprunt ce qui représente une garantie en capital de 1 675 K€ ; caution assortie d'une contre-garantie prenant la forme d'une promesse d'affectation hypothécaire à première demande au bénéfice du Département d'un ensemble immobilier sis 32 Rue de l'Europe, Cellule à Chambaron-sur-Morge;

* du Crédit Coopératif à hauteur de 50% de l'emprunt ce qui représente une garantie en capital de 1 675 K€ ; caution assortie d'une garantie prenant la forme d'une hypothèque à hauteur de 100% sur le bail emphytéotique.

- Maison d'Accueil Spécialisée

L'emprunt de 214 K€ est consenti par le Crédit Coopératif en garantie d'un gage de compte d'instruments financiers.

L'emprunt de 3 960 975 € est consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations en garantie d'une caution du Crédit Coopératif sur la totalité de l'emprunt et assorti d'une hypothèque sur le bail emphytéotique.

L'emprunt de 1 300 K€ est consenti par la Caisse d'Epargne en garantie d'une caution de la société de cautionnement CEGC à hauteur de 50% du capital restant dû et pour la durée restante à courir du prêt.

- Esat Social et Commercial

L'emprunt de 2 000 K€ est consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations en garantie d'une caution du Crédit Coopératif sur la totalité de l'emprunt et assorti d'une hypothèque sur le bail emphytéotique.

- Crèche multi-accueil

L'emprunt du Crédit Coopératif de 431 K€ est consenti en garantie du nantissement de compte titres d'instruments financiers à hauteur de 150 K€.

- Foyer d'Accueil et d'Hébergement

L'emprunt du Crédit Coopératif de 1 119 K€ est consenti en garantie de la caution solidaire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et

Volcans et de la caution du Département du Puy-de-Dôme à hauteur de 50% chacun et nantissement de compte de titres financiers à hauteur de 11 K€.

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

La méthode de valorisation des engagements de fin de carrière a été modifiée. La méthode de calcul utilisée en 2023 était une méthode actuarielle. En 2025, la méthode de valorisation retenue est la suivante :

- Méthode rétrospective
- Taux d'actualisation financière : 3.55%
- Taux de charges sociales : 50%
- Taux d'évolution des salaires : 2%

Le passif social concernant les indemnités de fin de carrière s'élève à 800 139 euros au 31.12.2025.

Sept établissements ont constaté à cette même date, une provision pour ces indemnités à hauteur de 425 155.76 euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

	EXERCICE	EXERCICE N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	18 836.40	18 105.60

Tableau des résultats effectifs par établissement**TABLEAU SYNTHETIQUE DES RESULTATS EFFECTIFS PAR ETABLISSEMENTS**

Etablissements	Résultat comptable 2025	Résultat comptable 2024	Variation
ESAT SOCIAL	12 797,27	9 845,20	2 952,07
ESAT COMMERCIAL	170 832,89	181 696,01	-10 863,12
ASSOCIATION	3 408,66	2 033,04	1 375,62
CRECHE	6 854,84	(13 235,38)	20 090,22
FOI LE VIADUC	(108 634,66)	(67 386,45)	-41 248,21
EAM LE VIADUC	(6 808,78)	8 527,77	-15 336,55
MAS L'ALBATROS	(10 743,41)	(88 062,96)	77 319,55
FAH LE VIADUC	51 529,70	27 704,54	23 825,16
COOPERATIVE			
AP FOI EAM MAS		42,95	-42,95
AP FAH			
Retraitements combine	(595,15)	654,17	-1 249,32
TOTAL	118 641,36	61 818,89	56 822,47

CONCOURS PUBLICS PAR ETABLISSEMENTS ET AUTORITE DE TARIFICATION :

Autorité administrative ayant versée la subvention	Nature de la subvention	Montant versés en 2025	Montant versés en 2024
Agence régionale de santé Auvergne Rhone ALPES - CPOM	Subvention d'exploitation	7 331 563	7 117 240
Conseil départemental du PUY-DE-DOME	Subvention d'exploitation	4 153 693	4 237 748
Usagers	Subvention d'exploitation	1 106 406	1 115 307
Caisse d'Allocation Familiale du Puy-De-Dôme	Subvention d'exploitation	167 263	165 303
Communautés de commune	Subvention d'exploitation	107 084	91 566
Agence de service et de paiement	Subvention d'exploitation		5 000
Autres financeurs	Subvention d'exploitation	5 737	76 420
TOTAL		12 871 746	12 808 584

Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif

COMBINE	Total	ESAT SOCIAL	ESAT COMMERCIAL	ASSOCIATION	CRECHE	FOI LE VIADUC	EAM LE VIADUC	MAS L'ALBATROS	FAH LE VIADUC	COOPERATIVE	AP FOI EAM MAS	AP FAH
Résultat comptable (a)	119 236,51	12 797,27	170 832,89	3 408,66	6 854,84	(108 634,66)	(6 808,78)	(10 743,41)	51 529,70			
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)												
Résultat économique (c=a+b)	119 236,51	12 797,27	170 832,89	3 408,66	6 854,84	(108 634,66)	(6 808,78)	(10 743,41)	51 529,70			
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	7 519,94	(1 617,99)	(2 149,71)		10 856,13	(2 819,82)	(2 220,23)	3 856,30	1 615,26			
Recettes non opposables aux tiers financeurs (e)												
Résultat du compte administratif (f = c+d+e)	126 756,45	11 179,28	168 683,18	3 408,66	17 710,97	(111 454,48)	(9 029,01)	(6 887,11)	53 144,96			
Correction Combinées	(595,15)											
Résultat Comptable		11 179,28	168 683,18	3 408,66	17 710,97	-111 454,48	-9 029,01	-6 887,11	53 144,96			

Comptes 2024 suite à changement de plan comptable

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					-116 803	-0,55
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	138 443	120 481	17 962	0,09	142 384	0,69
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	758 294	53 628	704 666	3,46	708 078	3,41
. Constructions	15 674 828	6 906 365	8 768 463	43,02	9 321 823	44,87
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 920 690	1 365 170	555 520	2,73	424 422	2,04
. Autres immobilisations corporelles	3 780 888	2 745 569	1 035 320	5,08	1 081 766	5,21
. Immobilisations corporelles en cours	2 000		2 000	0,01	2 000	0,01
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	344 251		344 251	1,69	10 000	0,05
. Autres titres immobilisés					327 734	1,58
. Prêts						
. Autres	7 220		7 220	0,04	7 254	0,03
TOTAL (I)	22 626 614	11 191 213	11 435 401	56,11	11 908 658	57,32
Compte de liaison						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	8 115		8 115	0,04	8 439	0,04
Avances et acomptes versés sur commandes	784		784	0,00	11 435	0,06
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 152 535	2 482	1 150 054	5,64	1 007 955	4,85
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	492 446		492 446	2,42	813 686	3,92
Valeurs mobilières de placement	992 147		992 147	4,87	992 147	4,78
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 203 790		6 203 790	30,44	5 955 637	28,66
Charges constatées d'avance	98 843		98 843	0,48	78 981	0,38
TOTAL (II)	8 948 661	2 482	8 946 180	43,89	8 868 281	42,68
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	31 575 275	11 193 694	20 381 581	100,00	20 776 938	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	276 476	1,36	291 721	1,40
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation			615 883	2,96
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	594 459	2,92	248 576	1,20
. Réserves pour projet de l'entité			5 897 504	28,38
. dont réserves sous gestion propre				
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	6 181 739	30,33		
. Autres	-55 921	-0,26	1 131 010	5,45
Report à nouveau	-27 218	-0,12	552 357	2,66
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	620 930	3,05		
Excédent ou déficit de l'exercice	61 819	0,30	49 166	0,24
. dont résultats sous gestion propre				
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales				
Situation nette (sous total)	7 652 285	37,55	8 787 025	42,29
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	752 082	3,69	809 613	3,90
Provisions réglementées	554 754	2,72		
TOTAL (I)	8 959 121	43,96	9 596 638	46,19
Comptes de liaison				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	80 144	0,39	89 738	0,43
TOTAL (II)	80 144	0,39	89 738	0,43
PROVISIONS				
Provisions pour risques	87 568	0,43	100 000	0,48
Provisions pour charges	441 151	2,16		
TOTAL (III)	528 720	2,59	100 000	0,48
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			3 157	0,02
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 800 590	43,18	8 875 438	42,72
Emprunts et dettes financières diverses	1 350	0,01	9 319	0,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	410 050	2,01	465 338	2,24
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	1 387 469	6,81	1 264 634	6,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	104 033	0,51	115 540	0,56
Autres dettes	102 039	0,50	231 943	1,12
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	8 065	0,04	25 193	0,12
TOTAL (IV)	10 813 596	53,06	10 990 562	52,90
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 381 581	100,00	20 776 938	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2024		31/12/2023	
	(12 mois)		(12 mois)	

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens						-348		348		-100,00			
- dont ventes de dons en nature													
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales													
- Ventes de prestations de services		1 388 409				1 066 720		321 689		30,16			
- dont parrainages													
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		338 290				66 314		271 976		410,13			
- Contributions des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		12 470 295				12 125 602		344 693		2,84			
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels		77 563				85 234		-7 671		-8,99			
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie		921 444				859 905		61 539		7,16			
- Contributions financières						4 101		-4 101		-100,00			
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		235 573				67 832		167 741		247,29			
Utilisations des fonds dédiés		10 594				2 816		7 778		276,21			
Autres produits		220 454				192 497		27 957		14,52			
Total des produits d'exploitation (I)		15 662 621				14 470 672		1 191 949		8,24			
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises						-9		9		-100,00			
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		3 541 471				2 866 365		675 106		23,55			
Aides financières						6 716		-6 716		-100,00			
Impôts, taxes et versements assimilés		908 959				874 092		34 867		3,99			
Salaires et traitements		7 119 319				6 865 604		253 715		3,70			
Charges sociales		2 904 862				2 696 712		208 150		7,72			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		898 638				883 120		15 518		1,76			
Dotations aux provisions		20 000						20 000		N/S			
Reports en fonds dédiés		1 000				59 571		-58 571		-98,31			
Autres charges		31 882				2 643		29 239		N/S			
Total des charges d'exploitation (II)		15 426 131				14 254 815		1 171 316					
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		236 490				215 857		20 633		9,56			
PRODUITS FINANCIERS:													
De participations						26 361		-26 361		-100,00			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		6 534						6 534		N/S			
Autres intérêts et produits assimilés		57 778				20 944		36 834		175,87			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges													
Différences positives de change													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement													
Total des produits financiers (III)		64 312				47 305		17 007		35,95			
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		306 129				291 569		14 560		4,99			
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements													
Total des charges financières (IV)		306 129				291 569		14 560		4,99			

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-241 817	-244 264	2 447	1,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-5 326	-28 407	23 081	81,25
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	43	15 883	-15 840	-99,72
Sur opérations en capital	65 230	65 799	-569	-0,85
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 766		59 766	N/S
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)	125 039	81 682	43 357	53,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	1 301		1 301	N/S
Sur opérations en capital	296	3 906	-3 610	-92,41
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	42 765		42 765	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	44 362	3 906	40 456	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	80 677	77 776	2 901	3,73
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13 532	203	13 329	N/S
Total des produits (I + III + V)	15 851 973	14 599 659	1 252 314	8,58
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 790 154	14 550 493	1 239 661	8,52
EXCEDENT OU DEFICIT	61 819	49 166	12 653	25,74
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					